3

3

LETTRE
D'UN
DOCTEUR CATHOLIQUE
A
UN DE SES AMIS,

Au sujet des Ecrits que les Jansenistes publient contre M. le Cardinal de Noailles, depuis qu'il a accepté la Constitution Unigenitus.

J'Ai reçû, MONSIEUR, les trois Imprimez que vous m'avez envoyez; sçavoir, *les Apostilles sur la Lettre circulaire de M. le Cardinal de Noailles aux Curez de son Diocese*; *les Remarques sur le Dispositif dressé pour l'acceptation de la Bulle* Unigenitus, *projettée nouvellement par plusieurs Prelats de France, dont M. le Cardinal de Noailles est le chef*; *la Lettre d'un Chanoine à un homme retiré du monde.* Vous vous étonnez des excés & des emportemens dont ces Ecrits sont remplis

A



contre Son Eminence : mais pouviez-vous vous attendre à autre chose, dés qu'il a pris le parti d'accepter la Bulle, & de se reünir enfin au Saint Siege & à l'Episcopat ? Les Heretiques en ont toûjours usé de même contre tous ceux qui ont abandonné leur parti. Que ne dirent pas autrefois les Calvinistes contre feu M. le Maréchal de Turenne, lors qu'il rentra dans le sein de l'Eglise ? Que n'ont pas dit & fait les Ministres Claude & Jurieu contre les Calvinistes qui se retirerent au temps de la revocation de l'Edit de Nantes ? Ce sont, disoient-ils, des lâches, des prévaricateurs, que l'esperance mondaine & la crainte servile ont fait changer. Les Jansenistes en usent de même. M. le Cardinal accepte la Bulle avec respect & soûmission, il condamne le livre des Reflexions morales & les cent-une propositions avec les mêmes qualifications que le Pape les a condamnées, & voila ce qui met l'heresie en fureur.

Lorsque saint Paul, qui avoit été un des plus ardens persecuteurs de la Religion de Jesus-Christ, en devint le plus zelé predicateur, quelles contradictions n'eut-il pas à essuyer de la part des Juifs?

Quels outrages & quels mauvais traitemens ne lui firent-ils pas ? Faut-il donc s'étonner des excés des Jansenistes contre M. le Cardinal acceptant la Bulle *Unigenitus ? C'est*, disent-ils, *un reniment qu'il a fait de Jesus-Christ & de sa foy ; c'est un terrible scandale, c'est une chûte déplorable, & semblable à celle d'Osius ; c'est un abandon de Dieu, c'est une démarche qui n'est point excusable : par là il se deshonore, il se rend participant de tous les maux qu'ont faits ceux* (c'est à dire le Pape & les Evêques) *avec lesquels il se reconcilie ; il jette l'Eglise dans une confusion dont elle ne peut sortir que par un miracle, &c.*

On ne doit pas être surpris de ce déchaînement des Jansenistes contre M. le Cardinal de Noailles. Son nom & son autorité étoit leur plus ferme appui, comme son exemple en avoit precipité la plûpart dans l'erreur, & les y tenoit opiniatrément attachez. Leurs invectives au reste, bien loin de faire aucun tort à Son Eminence, font son veritable éloge. Vôtre plus grande gloire, disoit saint Jerôme à saint Augustin, est d'être haï & detesté de tous les here-

tiques : *Et quod majus encomium est, te omnes heretici detestantur.*

Vous sçavez, MONSIEUR, que bien des gens ont d'abord regardé la démarche de M. le Cardinal comme équivoque. Il leur paroissoit incroyable qu'aprés tout ce qu'il avoit fait contre la Bulle, il pût enfin se resoudre à l'accepter sincerement. Ils appliquoient à son acceptation jointe au corps de doctrine, ce que saint Jerôme * disoit des formules de foy captieuses que les Ariens proposoient : *Infidelitas sub nomine unitatis scripta est.* Et faut-il s'étonner de ces préjugez ? La conversion de saint Paul parut d'abord incroyable à Ananie, à qui elle fut revelée par Jesus-Christ même : *Domine, audivi ae viro hoc, quanta mala fecit sanctis tuis in Jerusalem.* ** " Ananie répondit : Seigneur, ,, j'ai oui dire à plusieurs personnes com- ,, bien cet homme a fait de maux à vos ,, saints dans Jerusalem. Il a même ici un ,, plein pouvoir des Princes des Prêtres, ,, de faire prisonniers tous ceux qui in- ,, voquent vôtre nom. Elle parut aussi in- ,, croyable, ou au moins douteuse à plu-

* *Dialog. contra Lucif.* ** *Act. 9.*

sieurs Chrétiens. "Tous étoient surpris "
d'étonnement, & disoient: N'est-ce pas "
là celui qui faisoit la guerre dans Jeru- "
salem à ceux qui invoquoient ce nom, "
& qui est venu ici à dessein de les em- "
mener tous liez aux Princes des Prêtres? "
Stupebant autem omnes qui audiebant & dicebant : Nonne hic est qui expugnabat in Jerusalem eos qui invocabant nomen istud, & huc ad hoc venit, ut vinctos illos duceret ad Principes Sacerdotum ? Il n'est donc pas surprenant que des Catholiques ayent douté & doutent encore si la reünion de M. le Cardinal est bien sincere. Il ne lui a gueres moins falu de graces qu'à saint Paul pour surmonter tous les obstacles qui s'opposoient à son retour.

Quelle gloire pour Son Eminence d'avoir suivi saint Paul dans sa conversion, & d'imiter saint Augustin dans son humilité ! Ce saint Docteur avoit répandu quantité d'erreurs dans ses ouvrages ; il les retracta ensuite avec une humilité, que ceux qui se glorifient du titre de ses disciples n'ont pas imitée. On ne voit dans les deux livres des Retractations que ces expressions édifiantes : *Quicumque ista lecturi sunt, non*

me imitentur errantem, sed in melius proficientem... Non approbo, sed hoc quoque improbo. Nimis insolenter hoc verbo usus sum. Hoc totum prorsus temerè dictum, non satis consideratè dictum. Illud quod dixi non est verum. Il dit de quelques ouvrages en particulier : *Tam mendosum opus est, ut emendare non possem.* C'est ainsi que s'explique aujourd'hui M. le Cardinal, sinon par ses paroles, du moins par ses actions, au sujet de ce qu'il a fait jusqu'à present contre la Bulle. A-t-on jamais reproché à saint Augustin ses premieres erreurs ? Ne s'est-il pas acquis au contraire une gloire immortelle par l'humilité qui les lui a fait retracter ? Pourquoy ne point en user de même à l'égard de son Eminence ?

Ce n'est pas seulement dans les deux livres des Retractations que saint Augustin a fait paroître cette humilité. Il l'a montrée dans plusieurs ouvrages. On voit dans sa Lettre 143. son sentiment sur la parole d'un ancien Romain, qui, au rapport de Ciceron, se vantoit de n'avoir jamais rien dit dont il voulût se repentir : *Nullum unquam verbum quod revocare vellet emisit.* Le saint

Docteur dit que quiconque se donne cette grande louange est plûtôt un insensé qu'un sage ; que c'est le propre des grands hommes de se repentir de ce qu'ils ont dit de mauvais ou de mal à propos ; que pour lui il est bien éloigné d'avoir de tels sentimens de lui-même ; & que s'il s'attribuoit un si grand éloge, il ressembleroit plûtôt à un fou qu'à un sage ; que tout homme veritablement sage doit tâcher de meriter la seconde louange, qui est de reconnoître humblement & modestement ses fautes, lors qu'il n'a pas pû parvenir à la premiere louange, qui est de ne point tomber dans l'erreur. *Quæ quidem laus quamvis præclarissima videatur, tamen credibilior est de nimiùm fatuo quàm de sapiente perfecto... Dicti mali, vel stulti, vel incommodi pœnitere utique cordatorum est... Ab hac excellentia tam longè absum, ut si nullum verbum quod revocare vellem protulero, fatuo sim quàm sapienti similior... Hoc quisquis nondum est assecutus, secundas habeat partes modestiæ, quia primas non potuit habere sapientiæ.* C'étoit là les sentimens de saint Augustin, & ce sont aussi ceux de Son Eminence : mais ce

ne sont pas ceux des Jansenistes, qui se croyent plus infaillibles que le Pape & tous les Evêques du monde unis avec lui.

Pour peu qu'on entre dans le détail des reproches que les Jansenistes font à M. le Cardinal, on en reconnoît la malignité & l'injustice. Ils renouvellent d'abord ces calomnies insensées & ces folles declamations, que *la Bulle renverse la morale, la discipline, qu'elle combat la doctrine de l'Ecriture & de la Tradition, qu'elle détruit l'Evangile, & le premier article du Symbole sur la toute-puissance de Dieu; qu'elle condamne le langage de pieté, les expressions de l'Ecriture & des saints Peres, &c.* Pour appuyer ces calomnies cent fois refutées, ils ont recours à l'autorité des Evêques appellans, & ils citent en particulier une Lettre de M. de Châlons sur Marne, écrite en 1714. & imprimée depuis peu. L'autorité n'est-elle pas bien considerable & bien grave dans la cause presente? On eut autrefois pour le moins autant de droit d'opposer l'autorité de Luther & de Calvin à celle de Leon X. & du Concile de Trente, & l'autorité des deux Eusebes,

d'Urſace & de Valens à l'autorité du Concile de Nicée. Il n'y a plus maintenant qu'à decider à qui il faut s'en rapporter, ou du Pape & de tous les Evêques du Monde Chrétien unis avec lui, ou des Evêques de Châlons ſur Marne, de Boulogne, de Senés, de Montpellier, de Mirepoix, de Pamiers, d'Angoulême, de Verdun. Ce ſont là les grandes lumieres de l'Egliſe Janſenienne. Il n'y a au reſte que des heretiques qui ſoient capables de pretendre que la verité eſt manifeſtée à huit ou dix Evêques, tandis que le reſte de l'Epiſcopat aura été livré à l'erreur.

Ils ajoûtent que Son Eminence par ſon acceptation s'eſt attiré *ce mépris du public & cette indignation generale que M. de Châlons ſur Marne craignoit de la part des gens de bien & des perſonnes veritablement éclairées, ſi on venoit à accepter la Bulle. On laiſſe au public à juger ce que l'on doit d'une pareille acceptation.* C'eſt à dire, que huit ou dix Evêques avec quelques Docteurs Janſeniſtes * compoſent *le public*, & ſont les ſeuls gens de bien, les ſeules perſonnes veritablement éclairées.

* *P. 13. Remarques ſur le diſpoſ.*

Ce *public* eſt bien petit, & ces perſonnes ſages & veritablement éclairées ſont en bien petit nombre, en comparaiſon de la multitude compoſée de Cardinaux, d'Archevêques, d'Evêques, de Curez, de Docteurs qui dans tout le Monde Chrétien ont applaudi à la Bulle. Il n'y a rien de ſi riſible que ce qu'on lit dans les libeles du parti ſur *le public*. On y parle ſans ceſſe du *ſoûlevement du public*, du *cri du public*. Les Janſeniſtes ſeuls compoſent *le public*, eux ſeuls ſont ſages & veritablement éclairez; tout le reſte des Catholiques répandus par toute la terre, cinq ou ſix cent Evêques, tout le ſacré College des Cardinaux, des milliers de Docteurs & de Curez ne ſont pas *du public*.

Ils repetent leurs éloges ordinaires du livre des Reflexions morales condamné par le Pape; que c'eſt un livre dont les *reflexions étoient dictées par le Saint Eſprit, & qui avoit nourri la pieté des Fideles pendant ſi long-temps*; *que tous les Fideles depuis* 40. *ans l'avoient lû avec fruit, que Dieu y avoit donné ſa benediction*. Mais le Pape, & une infinité d'Evêques ont condamné ce livre comme rempli de *fauſſes maximes ſi ſouvent*

frapées des foudres de l'Eglise, & dont les defenseurs sont des ennemis du salut, d'autant plus dangereux, qu'ils ont soin de se cacher sous les apparences trompeuses d'une pieté qui ne peut être veritable dés qu'elle est separée de la soumission dûë à l'Eglise. " Si on allegue en faveur du " livre des Reflexions, dit feu M. de " Narbonne dans son Mandement du 5. " Avril 1714. qu'il a été toleré pendant " plusieurs années dans l'Eglise, & que " même on le lisoit sans scrupule, ce " n'est pas une suffisante raison pour ex- " cuser ou pour garantir des censures la " fausseté & la malignité des proposi- " tions qui y sont contenuës, puisque " l'Histoire Ecclesiastique nous fournit " divers exemples d'un grand nombre " d'Auteurs plus considerables que celui " du livre des Reflexions, dont la doctri- " ne a eu le même sort. "

Origene est un des plus remarqua- " bles; sa science & sa pieté avoit si " fort prévenu les Fideles, qu'au langa- " ge de Vincent de Lerins, en conside- " rant tant de qualitez rares & merveil- " leuses dont Origene étoit orné, il n'y " avoit personne qui ne crût d'abord " qu'on pouvoit en sureté recevoir sa "

„ doctrine comme la regle de la foy.
„ Cependant ses ouvrages, qui avoient
„ été recherchez pendant tant d'années,
„ & qui lui avoient attiré tant d'admira-
„ teurs, aprés de longues contestations,
„ demeurerent enfin condamnez par
„ l'Eglise. „

„ Malgré les éloges que les partisans
„ de Quesnel * donnent à son livre, plus
„ de cent Evêques de France, ou plûtôt
„ tous les Evêques de la Chrétienté unis
„ avec le Pape le regardent comme un de
„ ces ouvrages seduisans & trompeurs,
„ qui sous des paroles pleines de dou-
„ ceur, & sous les apparences d'une ins-
„ truction remplie de pieté, cachent un
„ venin capable de gâter l'esprit & de
„ corrompre le cœur. Les veritez catho-
„ liques y sont confonduës avec plu-
„ sieurs dogmes faux & dangereux, mais
„ avec un si grand artifice, &c.

„ Ce n'est point d'un Auteur rebele
„ à l'Eglise qu'il faut apprendre la mo-
„ rale & la discipline; un tel Auteur
„ ne peut qu'alterer la doctrine, cor-
„ rompre la morale, & renverser la dis-
„ cipline. Plus il s'érige en réformateur,
„ plus il affecte des airs de pieté & de

* *Recueil des Mandemens, pag.* 85. 241. 203.

sainteté

sainteté, plus vous devez apprehender « qu'il ne vous seduise, & qu'il ne vous « entraîne dans l'erreur. Il ne vous par- « le que d'Ecriture Sainte, il vous la « recommande avec instance, il en prê- « che la prétenduë necessité ; mais c'est « pour vous presenter un texte corrom- « pu, une version infidelle, un sens he- « retique ; ce n'est pas l'Ecriture qu'il « apprehende qu'on ne vous arrache « des mains, c'est son livre qu'il veut « conserver, & qu'il craint qu'on ne « vous enleve. Ne prenez pas ses erreurs « pour la parole de Dieu, il ne faut « chercher l'explication des livres sa- « crez que dans l'Eglise, il ne la faut « recevoir que d'un homme de l'Eglise, « & d'un homme qui parle le langage, « & qui soûtienne les decisions de l'E- « glise. „

C'est ainsi que parlent les Evêques de France. Il ne s'agit plus que de sçavoir à qui on doit s'en rapporter, ou des faiseurs de mauvais libeles, ou des Evêques du monde Chrétien.

Mais les Jansenistes triomphent sur tout dans les longs extraits qu'ils font de l'Instruction Pastorale publiée sous le nom de M. le Cardinal, & qu'ils opposent à

son acceptation. On ne sçauroit dire qu'ils ayent absolument tort en ce point, car ces deux pieces ne peuvent se concilier ensemble. Mais doit-on à present reprocher à Son Eminence cette Instruction Pastorale, puisqu'il la revoque au moins tacitement par son acceptation ? Les Juifs auroient-ils eu raison d'opposer Paul persecutant à saint Paul prêchant par tout la foi de Jesus-Christ ? Auroit-on raison d'opposer saint Augustin retouchant ses ouvrages, & revoquant les erreurs qui y sont contenuës, à saint Augustin avançant auparavant ces mêmes erreurs ? Saint Augustin répond qu'injustement on lui feroit un crime de ce qu'il revoque ses erreurs : *Neque enim quisquam, nisi imprudens, ideò quia errata mea reprehendo, me reprehendere audebit.* Que si on prétend seulement qu'il n'a pas dû écrire ce qu'il a écrit, on ne lui reproche que ce qu'il se reproche lui-même. * *Sed si dicit non ea debuisse à me dici quæ postea etiam mihi displicerent, verùm dicit & mecum facit, eorum quippe reprehensor est quorum & ego sum.* Il ajoûte ailleurs ** que si par imprudence ou par ignorance il a

* *In prolog. Retract.* ** *Epist.* 143.

écrit quelque chose qui merite d'être repris, il ne faut pas s'en étonner, ni lui en faire reproche; mais lui pardonner & le loüer même, non à cause qu'il est tombé dans l'erreur, mais à cause qu'il desapprouve, & qu'il retracte ses erreurs; que quiconque veut retenir les autres dans l'erreur, pour couvrir les siennes, s'aime d'une maniere dereglée: *Unde si quid vel incautiùs vel indoctiùs à me positum est... quod... meritò reprehendatur... nec mirandum est neq dolendum, sed potiùs ignoscendum atque gratulandum, non quia erratum est, sed quia improbatum: nam nimis perversè seipsum amat, qui & alios vult errare ut error suus lateat.* C'est ce que dit à present Son Eminence par son acceptation; & c'est la plus criante de toutes les injustices, de lui faire un crime d'un ouvrage auquel il n'a presque pas eu d'autre part que d'avoir souffert qu'il ait été publié sous son nom.

Quand les Jansenistes reprochent à M. le Cardinal que dans son Instruction il s'est vanté d'avoir suivi dans son appel le Clergé le plus distingué, & le plus " éclairé par sa science & par ses lumie- " res qui soit dans l'univers, la plus sça- "

„ vante Faculté qui ſoit dans l'Egliſe, „ les plus ſçavantes Congregations qui „ réuniſſent les ſujets les plus éclairez „ qui ſoient dans le monde, que tous „ ces Corps ont été trés-oppoſez à la „ Bulle, quand elle parut en France, &c. „ M. le Cardinal acceptant répond avec ſaint Auguſtin, *non ſatis conſideratè dictum.* Je n'avois pas aſſez fait de reflexion ſur ce que je diſois alors. *Hoc totum temerè dictum*, tout cela a été dit vainement & temerairement.

Si les Auteurs de l'Instruction nous ont voulu repreſenter le Chapitre de l'Egliſe Metropolitaine de Paris, ſous l'idée du Clergé le plus diſtingué qui ſoit dans l'univers par ſa ſcience & par ſes lumieres, c'eſt de tous les portraits le moins reſſemblant. Ces Meſſieurs à parler en general ſont au plus de bons Chanoines; c'eſt toute la juſtice qui peut leur être dûë. Quand les Auteurs de l'Inſtruction ont dit que la Faculté de Theologie de Paris eſt la plus ſçavante qui ſoit dans l'Egliſe, avoient-ils bien examiné & peſé le merite & la capacité des autres Facultez ? Etoient-ils inſtruits de la maniere dont on y étudie & qu'on y enſeigne ? Connoiſſoient-ils les Profeſſeurs

qui y occupent les Chaires, pour mesurer leur érudition & leur étenduë d'esprit ? Tout cela étoit pourtant necessaire pour adjuger avec connoissance de cause à la Faculté de Paris la qualité de la plus sçavante Faculté qui soit dans l'Eglise : ainsi, *hoc totum temerè dictum.*

Mais la Faculté de Theologie de Paris fût-elle la plus sçavante Faculté de l'Eglise, qu'en pourroit-on conclure ? Est-ce que la plus sçavante est toûjours la plus catholique ? Pour être la plus sçavante est-elle pour cela infaillible ? Ne peut-elle pas tomber dans l'erreur comme tant d'autres y sont tombées ? Ne peut-elle pas employer sa science à défendre l'erreur, comme font à present les Universitez de Cambrige, d'Oxfort & de Leipsic ? C'est ce qu'elle fait aujourd'hui. Ne sçait-on pas ce qu'a dit S. Augustin, que les heresies sont ordinairement soûtenuës par les plus grands hommes ?

Qu'est-ce aujourd'hui que la Faculté de Theologie de Paris ? il ne faut qu'être Janseniste pour y être admis avec le plus grand fond d'ignorance. Les études s'y font avec le plus de negligence, on ne connoît plus dans les déliberations les formes prescrites par les statuts.

Cette Compagnie n'a plus rien de cette ancienne gravité & maturité avec lesquelles elle traittoit les affaires : tout s'y fait avec précipitation, sans examen, l'esprit de parti y decide de tout. Quatre Evêques declarez pour le Jansenisme viennent le 5. Mar. 1717. demander à la Compagnie qu'elle adhere à leur appel ; & sur cette demande, dans le même instant, sans examen, sans nommer des deputez pour une affaire de cette consequence, on conclut à se joindre, & adherer à l'appel de ces Prelats. Les Theses qui se sont soûtenuës dans la Faculté, depuis le Syndicat du malheureux Ravechet, sont remplies des erreurs les plus capitales & les plus pernicieuses du Baïanisme, du Jansenisme, du Presbyteranisme & du Richerisme. On y parle du Pape avec la derniere indignité, & on y employe les expressions les plus injurieuses & les plus outrageantes contre le S. Siege. On va donner incessamment au public, & on va faire une dénonciation en forme à tous les Evêques de la Chrétienté de ces Theses, qui feront sans doute horreur, & qui feront voir à quel point ce Corps est corrompu dans la doctrine.

Quel fond peut-on faire sur des Docteurs, qui du temps de Louis XIV. avoient accepté une Constitution qu'ils disent maintenant renverser la foi, la morale & la discipline, qui avoient fait une députation solemnelle à ce Prince pour lui marquer leur soûmission à la Bulle, & qui aprés sa mort declarent qu'ils ne l'ont point acceptée ? Que dire de ces Docteurs qui avoient approuvé & signé le fameux Cas de conscience, & qui ensuite ont revoqué leur approbation ; & tout cela sans changer de sentiment, comme l'Historien de ce Cas assûre ? * M. le Cardinal pourroit-il se faire un grand honneur d'avoir pour guides dans son appel des Docteurs de ce caractere ? Concluons que tout ce que les Auteurs de l'Instruction font donner d'éloges à la Faculté de Paris, par M. le Cardinal, est, comme parle saint Augustin, *non satis consideratè dictum. Hoc totum temerè dictum.*

Par ces *sçavantes Congregations qui réünissent à Paris les sujets les plus éclairez*, les Auteurs de l'Instruction entendent sans doute les Oratoriens, les Benedictins, les Genovefins : mais quel

**Hist. du Cas de consc. tome 1. pag. 133. & 135.*

titre ces Congregations ont-elles produit, pour autoriser les auteurs de l'Instruction Pastorale à leur donner du côté de la science & des lumieres la prééminence sur tous les autres Ordres de l'Eglise, si ce n'est la profession ouverte qu'ils font du Jansenisme?

On a vû quelques celebres Predicateurs dans l'Oratoire; a-t-on vû un seul Theologien de quelque nom parmi eux? Le P. Juenin a donné au Public depuis quelques années un corps de Theologie, mais d'une fort mince érudition, & d'ailleurs si rempli des erreurs du Jansenisme, que plusieurs Evêques, & en particulier M. le Cardinal, ont été obligez de le condamner. Le seul homme veritablement sçavant que l'Oratoire ait produit, c'est le P. Thomassin: mais on sçait combien il étoit opposé au Jansenisme; & avec combien d'érudition il a soûtenu la dignité & les prérogatives du Saint Siege. On doit encore rendre justice au P. le Porq de l'Oratoire; il a demontré dans un excellent ouvrage combien les sentimens de S. Augustin sur la grace sont opposez à ceux de Jansenius: Son livre a bien pû confondre ses confreres, mais il n'a

pas servi à les convertir ; il n'a eu d'autre effet sur leur esprit, que de le releguer dans une obscure maison de Province. C'étoit un tel homme qu'il faloit nommer pour Professeur de Theologie à saint Magloire, & non pas un P. Juenin, ou un autre de sa sorte.

On ne peut deviner sur quel fondement les auteurs de l'Instruction Pastorale ont mis les Moines de sainte Geneviéve au nombre des plus sçavantes Congregations qui soient dans l'Eglise. Par quels ouvrages de science se sont-ils donc distinguez ? C'est la coûtume des heretiques, disoit Tertullien, de relever le merite de leurs sectateurs. Il suffit de leur être attaché pour s'attirer les plus grands éloges : *Nusquam citiùs proficitur quàm in castris rebellium, ubi illic esse promereri est.* L'attachement de ces Moines au Jansénisme, & quelques Theses qu'ils ont fait soûtenir dans l'Abbaye de sainte Geneviéve en faveur de cette heresie, fait tout leur merite.

Les Benedictins ont fait quelques éditions des saints Peres : sont-ils pour cela de profonds Theologiens ? Il fau-

* *L. de præsc. c. 4.*

droit conclure par ce raisonnement qu'Erasme étoit un grand Theologien, Il ne faut pour faire des éditions des anciens auteurs, qu'avoir des yeux & des manuscrits, & on ne voit pas qu'un grand fond de Theologie y soit absolument necessaire. D'ailleurs ne se declarent-ils pas partout en faveur de la nouvelle doctrine ?

Les Auteurs des libeles trouvent à redire que M. le Cardinal dise : *Nous acceptons avec respect & sûmission.* Etonnante resolution ! disent-ils. *On en avoit appellé au Pape mieux conseillé & au futur Concile general. Le Pape est-il revenu à un meilleur avis ? La Bulle est-elle devenuë meilleure ?* Ils devoient plûtôt dire : Genereuse resolution de Son Eminence, de renoncer à tant d'engagemens ! car, comme dit saint Augustin, il n'y a que les petits esprits qui croyent qu'il est de leur honneur de demeurer opiniâtrément dans le parti qu'ils ont une fois embrassé : mais que c'est le propre des grandes ames & des personnes veritablement sages, de l'abandonner quand ils en reconnoissent l'injustice, comme fait à present Son Eminence. *Dicti mali, vel stulti, vel in-*

commodi pœnitere uuique cordatorum est.

M. le Cardinal remercie Dieu de lui avoir donné la grace d'avoir rompu tous ses engagemens, & il s'écrie avec le Prophete : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis.* Et quand on lui reproche qu'il avoit appellé au Pape mieux conseillé & au futur Concile general, il répond avec saint Augustin dans ses Retractations : *Nimis insolenter hoc verbo usus sum.* Il répond qu'on ne doit point en cela l'imiter, mais qu'on doit l'imiter lors qu'il abandonne son appel & qu'il accepte la Bulle : *Quicumque ista lecturi sunt, non me imitentur errantem, sed in melius proficientem.* A ces demandes insensées des Jansenistes, *Le Pape est-il revenu à meilleur avis ? la Bulle est-elle devenuë meilleure ?* il répond que non le Pape, mais lui Cardinal est revenu à meilleur avis ; qu'il reconnoît à present la justice & la verité de la Bulle ; que tout ce qu'il dit dans l'Instruction Pastorale pour soûtenir cet appel, est si rempli d'erreurs, qu'il est impossible de la corriger, comme saint Augustin disoit d'un de ses ouvrages : *Tam mendosum opus est, ut emendare non possem ;*

qu'on y établit des principes qui ne vont à rien moins qu'à ébranler les fondemens de la foy, à faire revivre toutes les anciennes heresies, à rendre inutiles toutes les condamnations qui ont été faites dans les Conciles generaux, & à ôter à l'Eglise toute autorité & tout moyen de reprimer jamais aucune nouvelle heresie.

Les mêmes auteurs trouvent à redire que M. le Cardinal *accepte avec respect & soûmission*. Les termes, dit-on, répondent bien *au personnage que le Pape fait à l'égard des Evêques : Nous commandons à nos venerables Freres Archevêques & Evêques*. C'est à dire, que les Jansenistes voudroient qu'il n'y eût aucune subordination dans l'Eglise, qu'on ne rendît aucune obeïssance au Pape. Le Clergé de France a accepté toutes les autres Bulles du Pape contre le Jansenisme, contre le livre des Maximes des Saints, avec respect & soûmission. L'autorité du Clergé de France ne vaut-elle pas bien celle de quelques Jansenistes. Disons mieux, l'autorité du Clergé de France est autant respectable, que celle d'une poignée de Jansenistes est vile & méprisable. La Faculté de

de Theologie de Paris, lors qu'elle étoit Catholique, disoit qu'il faut reconnoître un seul Pontife Romain, à qui tous les fideles sont obligez d'obeïr : c'est ce que tous les Docteurs ont juré de soûtenir. *Item unum in Ecclesia Romanum Pontificem cui omnes fideles parere tenentur.* La Faculté devenuë heretique & schismatique, en est-elle devenuë plus respectable & plus digne de créance?

Mais n'attribuons pas à toute la Faculté de Paris ce qui n'est aprés tout que d'un certain nombre de ses membres, qui se sont saisis par violence du lieu des assemblées, & qui en ont écarté tous les gens de bien, lesquels ont horreur du brigandage qui s'y exerce au grand scandale de l'Eglise. Les faiseurs de libeles opposent à M. le Cardinal, qu'on avoit regardé les propositions de Quesnel comme contenuës dans *l'Ecriture sainte & les saints Peres* : & Son Eminence leur répond aujourd'hui, que tout ce qui est dit dans l'Instruction & dans la Lettre de M. de Châlons son frere, de cette pretenduë conformité des propositions de Quesnel, avec celles de l'Ecriture & des Saints Peres, est une

pure illusion, *sed hoc totum prorsùs temerè dictum :* qu'il n'y a aucune de ces propositions dont on n'ait fait voir la difference entre les propositions de Quesnel, & celles de l'Ecriture & des Saints Peres : Que tous les heretiques ont prétendu pour se justifier que leur doctrine étoit conforme à celle de l'Ecriture & des Peres , & que c'est là le voile specieux dont ils se sont toûjours servi ; qu'il y a une identité parfaite entre les propositions condamnées & celles de Jansenius & de Baïus, & qu'il n'y en a aucune avec celles de l'Ecriture & des Peres. L'identité des propositions condamnées avec celles de l'Ecriture & de la Tradition étoit donc une fausseté ; c'est ce que Son Eminence répond avec saint Augustin, *illud quod dixi non est verum.*

On s'étend fort dans les libeles sur ce que M. le Cardinal condamne les cent-ûne propositions, avec les qualifications respectivement prononcées par Nôtre Saint Pere le Pape, & on s'écrie : *On avoit jusqu'ici regardé cet amas confus de qualifications comme un défaut irreparable ; que si on se soûmettoit à la Bulle, ce ne pourroit être tout au plus qu'u-*

ne loy de Police. Mais M. le Cardinal répond aujourd'hui avec saint Augustin que ce n'étoit là qu'une declamation vaine & frivole, plûtôt qu'une difficulté considerable, *quasi declamatio levis, quàm gravis confessio videtur.** Car on a montré dans une infinité d'ouvrages que l'Eglise a souvent fait de pareilles censures, sans marquer en détail quelle qualification chacune de ces propositions condamnées merite. On a montré que ces condamnations vagues sont autorisées par la conduite des Papes, des Conciles, & même du Clergé de France, qu'elles suffisent pour l'instruction des Fideles, & pour les mettre à couvert de la seduction, & pour les empêcher de tomber dans l'erreur.

On s'étend fort au long dans les libelles sur la suite du dispositif de l'acceptation, *le tout suivant les explications susdites qui renferment le veritable sens de la Bulle, & que nous donnons uniquement pour précautionner les Fideles contre les fausses interpretations des esprits mal-intentionnez. Défendons de donner des sens contraires aux susdites explications, & à la liberté des Ecoles. Faisons*

* *Retr. c.* 3.

défense sous les peines de droit de lire le livre des Reflexions morales, & de parler, d'écrire & d'enseigner contre la Bulle; ensemble de retenir les livres & libeles faits par certains particuliers contre la Bulle.

Il est inutile de s'arrêter à ce que disent les Auteurs des libeles contre M. le Cardinal, contre le Pape, contre la Bulle, & contre les Cardinaux de Rohan & de Bissy : ce ne sont qu'invectives, & qu'injures entassées les unes sur les autres avec la derniere impudence. On compare ces Prélats * *aux Juges iniques de l'Evangile qui ne craignoient ni Dieu ni les hommes.* On les traite de gens de *mauvaise foy*, *tombez dans un aveuglement grossier* On y repete que les propositions de Quesnel ne representent rien *que le catholique* & au contraire que la Bulle du Pape combat dans son sens naturel la doctrine de l'*Ecriture & de la Tradition*; *que c'est le comble de l'injustice d'accepter ainsi la Bulle, une dissimulation criminelle*; que sur cet *accommodement le public gemit*, c'est-à-dire, les Jansenistes, car ils sont seuls le public : & on finit par une priere impie &

* Pag. 12.

ſacrilege, pour demander à Dieu qu'on demeure dans une opiniâtreté inflexible à rejetter la Bulle, & à perſiſter dans l'appel ſchiſmatique que quelques-uns en ont fait. *Faſſe le Seigneur que nous reſiſtions à la tentation terrible à laquelle nos pechez nous expoſent en ces jours. Qu'il ne permette pas que l'exemple du Paſteur ébranle la fidelité des brebis, ni qu'il ait la funeſte gloire qu'on lui promet de triompher de leur foibleſſe : que l'on entende au contraire de toutes parts les cris perçans d'une Egliſe affligée dont on veut étouffer les plaintes, afin que nôtre ſilence ne nous rende point criminels devant celui qui ordonne de ne craindre que lui ſeul.*

C'eſt ainſi que ces Ecrivains fanatiques finiſſent leurs écrits. On apperçoit ici la main de Dieu appeſantie ſur ces malheureux, & cette operation d'erreur que Dieu envoye quelquefois ſur ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumiere dont ils ſont inveſtis de toute part. Voila que la Bulle eſt acceptée non ſeulement tacitement, mais formellement de toute l'Egliſe. Ce n'eſt plus ſeulement le ſuffrage tacite des Evêques, qui ſeul ſuffiroit pour

donner à la Bulle l'autorité d'un jugement final & irrevocable. Toutes les Eglises de l'Europe applaudissent à la Bulle, la concorde est parfaite entre les Eglises de France & celles du Monde Chrétien. Les plus celebres Universitez de l'Europe, excepté trois en France, font gloire de se soûmettre au Decret du Saint Siege. Celui dont la résistance avoit été occasion de chûte, & comme saint Augustin disoit de Julien, *qui multis mortis laqueus extitit*, à cause du grand Siege qu'il occupe, s'est enfin rendu & a accepté la Bulle avec respect & soûmission, & condamne les cent-une propositions avec les qualifications respectivement prononcées par le Pape. Ne peut-on pas dire presentement, à l'égard de ce petit nombre de Curez & de Docteurs rebeles, ce que saint Augustin disoit dans un sujet semblable : * *Cur pauci obstinatissimi qui remanserunt, ipsi mundo credenti adhuc usque non credunt ?* On oppose à M. le Cardinal l'Instruction Pastorale publiée sous son nom ; Instruction condamnée par le Pape comme heretique, Instruction abandonnée même

* *Hom.* 48.

par Son Eminence. Mais il s'écrie avec saint Augustin : *Non me imitentur errantem, sed in melius proficientem.* Il leur crie avec ce saint Docteur de la grace & de l'humilité : O vous qui m'avez donné tant de preuves de l'attachement que vous avez pour moy, si vous pretendez que je ne suis pas tombé dans l'erreur, vous vous trompez fort, & les efforts que vous faites pour me défendre sont bien vains & inutiles, vous ne soûtenez pas une bonne cause. * *Vos autem qui me multùm diligitis, si talem asseritis ut... me nusquam errasse dicatis, frustra laboratis, non bonam causam suscepistis.* Il est vrai qu'on voit depuis peu dans le Public un Ecrit intitulé, *Memoire sur la paix de l'Eglise*, par lequel il paroît que l'acceptation de la Bulle faite par Son Eminence est trompeuse & illusoire, qu'il l'a acceptée sans changer de sentiment, qu'il est toûjours persuadé que la Bulle est mauvaise, &c. Mais peut-on penser que cet Ecrit contienne les veritables sentimens de Son Eminence ? Est il avoué de lui ? Ne doit-on pas plûtôt croire que c'est un Ecrit supposé, &

* *Epist.* 143.

qu'on a fabriqué pour le deshonorer, & le faire passer pour un trompeur? On sçait combien Son Eminence est opposée à la morale relâchée : & y auroit-il un plus grand relâchement que d'accepter une decision qu'on seroit persuadé être mauvaise ; de faire semblant de se reünir au Pape & aux Evêques, & en être réellement separé sur la doctrine, & sur la doctrine qui regarde la foy ? Il n'appartient qu'aux Jansenistes de condamner en general la duplicité, les équivoques, le mensonge & les parjures, & s'en servir dans la pratique. En même temps qu'ils signent le formulaire, ils declarent qu'ils ne croyent rien de ce qui est contenu dans le formulaire. Ils signent le fameux Cas de conscience, ils en revoquent la signature, & souscrivent à la condamnation dudit Cas, tout cela sans changer de sentiment. Voila les gens de la morale severe. Mais on ne doit pas croire que ce soit le caractere de Son Eminence.

Est-ce que l'autorité de M. le Cardinal appellant est plus grande que celle de M. le Cardinal acceptant ? L'autorité & l'exemple de M. le Cardinal est le princi-

pal motif qui les a engagez à rejetter la Bulle : pourquoy cette même autorité ne les engagera-t-elle pas à la recevoir ? Mais il n'y a aucune autorité sur la terre à qui ils se croyent obligez de ceder. Ils declarent ouvertement à Son Eminence dans une Lettre du 11. Decembre 1719. que *ni explication, ni corps, ni précis de doctrine, quelque exact qu'on le suppose, fût-il approuvé du Pape, & agréé des Evêques*, ne pourra jamais les obliger d'accepter la Bulle. Peut-on voir une disposition plus diabolique ? Semblables à ces Juifs opiniâtres que les miracles de Jesus-Christ & des Apôtres n'ont jamais pû convertir, leur orgueil & leur opiniâtreté est invincible, & ils sont dans ce malheureux état dont parloit le Prophete : *Obscurentur eorum ne videant, & dorsum eorum semper incurvant.*

Au reste, si M. le Cardinal n'a point encore assez fait pour procurer à l'Eglise une paix solide, & pour reprimer les Novateurs ; s'il n'a pas encore retracté son appel & l'Instruction Pastorale publiée sous son nom, il est à esperer que Dieu, qui lui a donné la force de faire une acceptation dont les Janse-

nistes sont si outrez, lui donnera le courage d'achever la bonne œuvre, * & de faire toutes les retractations necessaires pour édifier & consoler l'Eglise. Ces dernieres démarches sont moins difficiles que la premiere, & il y a plus de distance entre M. le Cardinal appellant & M. le Cardinal acceptant, qu'entre M. le Cardinal acceptant & M. le Cardinal revoquant son appel, & desavouant l'Instruction Pastorale publiée sous son nom. Je sçai qu'une telle démarche coûte à l'orgueil humain : mais que ne doit-on point esperer de la force de la grace ? Est-ce que Dieu ne se laissera point fléchir par tant de prieres que les vrais fideles font sans cesse pour le retour parfait & entier de Son Eminence ? Pourquoy veut-on que Son Eminence, qui est si attachée à la doctrine de saint Augustin, n'imite point l'humilité de ce saint Docteur ? Il ne l'a pas encore fait parfaitement : mais doit-on s'en étonner ? On ne parvient pas tout d'un coup, dit saint Bernard, au sommet de la perfection, on n'y arrive point en volant, mais sim-

* Qui cœpit in vobis opus bonum, ipse perficiet. *Philipp.* 1.

plement en marchant p[illegible] petit & par degrez : *Ascendendo [illegible] volando perveniur ad summum perfectionis gradum.*

Si Son Eminence n'use pas de severité envers ceux qui demeurent inflexibles & opiniâtres dans l'erreur, c'est qu'il a de la compassion pour leur endurcissement ; il songe sans doute à les ramener par la douceur. C'est ainsi que S. Augustin croyoit en devoir user avec les Manichéens, avec lesquels il avoit été lié pendant un si long-temps, parce qu'il n'ignoroit pas avec combien de difficulté on revient des erreurs qu'on a une fois embrassées. *Que ceux-là*, disoit-il aux Manichéens, *usent contre vous de severité & de châtiment, qui ne sçavent point avec combien de peine on trouve la verité, & avec combien de difficulté on évite de tomber dans l'erreur. Pour moy qui suis tombé dans les mêmes erreurs dans lesquelles vous êtes presentement engagez, qui les ai crûes, enseignées & persuadées autant que je l'ai pû, & qui les ai défendues, soûtenues avec opiniâtreté contre ceux qui les attaquoient, je ne puis user de severité à vôtre égard. Je dois au contraire vous supporter*

presentem[illegible] user avec vous de la même patien[illegible]on a usé avec moy, lorsque la [illegible]'aveuglement me tenoi[illegible]e parti. * *Illi in vos sæ[illegible]n quo labore verum [illegible] difficilè caveantur [illegible] qui... omnia illa figme[illegible]iuturnâ consuetudine impli[illegible] & constrictos tenent.... & temerè credidi, & instanter quibus potui persuasi, & adversùs alios pertinaciter animoséque defendi; sævire in vos omnino non possum, quos... Ita nunc debeo sustinere, & tantâ patientiâ vobiscum agere, quantâ mecum egerunt proximi mei, cùm in vestro dogmate rabiosus & cæcus errarem.*

Voila, MONSIEUR, quelques reflexions que j'ai faites sur les Ecrits que vous m'avez envoyez. Le Parti vient d'en faire paroître d'autres. Je vous en marquerai aussi mon sentiment dans la suite. Je suis, &c.

* *S. Aug. contra Epistolam Manichai, cap. 2.*

Ce 15. *Juillet* 1720.

F I N.

